

VILLE DE
CHIÈVRES



Commune de 7950 CHIEVRES



Wallonie

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est **Mme GHISLAIN Amélie**, domiciliée à 7950 CHIEVRES (Ladeuze), rue des Hauts Arbres 11.

Le terrain concerné est situé à **7950 CHIEVRES (Ladeuze), rue des Hauts Arbres 11**, et est cadastré 3^{ème} division section B n°192 S.

La demande concerne **la construction d'une remise.**

Le projet est soumis à annonce de projet suivant l'article D.VIII.6 du CoDT car il s'écarte des prescriptions urbanistiques du lotissement n°LADEUZE – 14 L du 06/02/1980 (lot n°1) pour le motif suivant :

IV. Toitures

La remise sera couverte d'une toiture plate

VII. Matériaux de construction

La remise sera couverte de bardage bois et d'ardoises

VIII. Zone de cours et jardins

Construction d'une remise en zone de cours et jardins alors que cette zone n'est pas constructible.

Le dossier peut être consulté les jours ouvrables de 8h00 à 16h00 à l'adresse suivante : Rue du Grand Vivier n°2 à 7950 CHIEVRES. Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service Urbanisme, téléphone : 068/656 829, mail : d.soris@chievres.be, dont le bureau se trouve à 7950 CHIEVRES, rue du Grand Vivier n°2.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du **06/04/2021 au 21/04/2021** au collège communal par courrier ordinaire à l'adresse suivante : rue du Grand vivier n°2 à 7950 CHIEVRES.

Par le Collège, le 25/03/2021

La Directrice Générale,

Mme M-L VANWIELENDAAE



Le Bourgmestre,

M. C. DEMAREZ

